

PROJET :
Exil climatique
**Gérer les déplacements des populations dues aux phénomènes
climatiques extrêmes**
(EXCLIM)

- Coordinateurs du Projet :

François Mancebo

Professeur des universités en aménagement et géographie

PACTE-Territoires

Institut de Géographie Alpine

14 bis Av. Marie Reynoard

F-38100 Grenoble

Chloé Vlassopoulou

Maître de Conférences des universités

CURAPP

UPJV - Pôle Cathédrale

10 Placette Lafleur

F-80027 Amiens Cedex 1

- Partenaires :

**Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et Politique, Epistémologie et Sciences Sociales
(CURAPP) UMR 6054 CNRS**

PACTE (UMR CNRS/IEP/UPMF/UJF 5194)

- Budget prévisionnel global: **433.141€**

- Participation demandée: **243.628€**

- Durée du projet: **36 mois**

Résumé

Le changement climatique est un problème mondial majeur qui lie par excellence le destin de l'homme avec celui de son environnement. Il nécessite de ce fait une réflexion systémique seule capable de mettre en évidence l'interrelation et l'interdépendance entre la qualité de l'environnement et la vie humaine. La question du changement du climat planétaire impose en effet de rompre avec la coupure sociologique fréquente entre l'homme et la nature. Elle impose de croiser les visions anthropocentrique et écocentrique afin de permettre une analyse et une compréhension (holistique) globale de cet enjeu seul capable d'aboutir à des scénarios d'action pertinents. La présente proposition réunit des spécialistes de l'environnement, du développement durable et des spécialistes des migrations venant de disciplines différentes (science politique, droit, sociologie, géographie, aménagement) afin de produire une connaissance utile sur le comportement des gens touchés par des crises climatiques.

Les mouvements migratoires, transfrontaliers ou locaux de populations dus à des dégradations causées par le changement climatique ne relèvent pas d'un scénario de fiction, ni d'un avenir lointain. Ils se produisent certes à une échelle encore restreinte, sur le plan territorial, mais, déjà, rendent vulnérables des communautés entières et obligent les habitants à se déplacer de manière provisoire ou permanente pour assurer leur survie. Des exemples existent tant sur le continent asiatique et aux U.S.A. avec les phénomènes cycloniques, qu'aux îles du pacifique avec la montée des eaux ou en Europe avec les inondations et les incendies de grande ampleur du sud.

Sans attendre d'arriver aux estimations cataclysmiques évoquant des millions de réfugiés d'ici 2050, il est urgent d'étudier les mécanismes qui se mettent en place spontanément ou de manière programmée et qui permettent aux différentes sociétés touchées par ces crises d'y faire face. Si le changement du climat est d'ores et déjà inévitable (GIEC, 2007), la systématisation de l'expérience du présent est plus qu'indispensable pour penser les politiques publiques de demain.

Notre objectif est double. (1) Il consiste d'une part à **analyser une série de cas** où l'on enregistre des déplacements de populations liés au dérèglement du climat en vue d'appréhender les mécanismes qui se mettent en place spontanément ou de manière programmée et qui permettent aux

différentes sociétés touchées par ces crises d'y faire face. Nous considérons en effet que la systématisation de l'expérience du présent est indispensable pour l'élaboration des politiques de demain. (2) Il consiste d'autre part à **analyser l'espace international** dont les diverses initiatives et cadres d'action influent sur l'émergence d'une gouvernance visant à protéger et prévenir les migrations climatiques. Nous considérons que le défi global imposé par le changement climatique fait que les politiques publiques locales et internationales se conditionnent mutuellement et se légitiment réciproquement. Il est dès lors indispensable de mener simultanément une analyse transcendant les particularismes territoriaux.

Partant des trois causes majeures de migrations climatiques - l'intensité accrue des tempêtes tropicales, des pluies et des inondations, l'accroissement du nombre de sécheresses en liaison avec les risques de famine et l'élévation du niveau de la mer - nous avons choisi d'analyser les cas suivants : trois cas portant sur des phénomènes de sécheresse (incendies sauvages en Grèce, crise rurale (Turquie), insécurité alimentaire (Niger), un cas portant sur le phénomène d'inondations (Italie), un cas portant sur la montée des eaux (Maldives) et un cas porte sur les phénomènes cycloniques exceptionnels (N. Orléans). Parallèlement, les cas sélectionnés portent sur des pays qui connaissent un développement très différent de leurs capacités providentielles et des systèmes assurantiels ce qui renforce l'apport de la démarche comparative. Dans ce premier niveau analytique 3 axes d'interrogation sont retenus :

- **La perception qu'ont les acteurs** concernés par la crise climatique de leur vécu et l'impact des programmes d'éducation et de sensibilisation éventuellement mis en place sur le comportement de ces acteurs.

- **L'interaction entre les politiques publiques** élaborées par les autorités suite à la crise et les processus **d'adaptation spontanée** des populations.

- **Les obstacles organisationnels et institutionnels** locaux dans la gestion coordonnée des mouvements migratoires et de la lutte contre le changement climatique.

Dans le cadre du deuxième niveau analytique international trois axes d'interrogation transversaux sont également retenus :

- La place des migrations climatiques dans les **négociations « Kyoto 2 »**.
- Les questions de **justification et de viabilité des protections juridiques**.
- L'évaluation des **programmes internationaux de prévention et d'atténuation** des catastrophes et **de secours d'urgence** aux populations déplacées.

Une interaction continue existe en effet entre les expériences vécues au niveau local et les débats et instruments d'action proposés au niveau international. Non seulement les crises climatiques servent de base pour penser les systèmes globaux de prévention, d'atténuation et d'adaptation aux risques mais aussi les initiatives internationales servent de référence cognitive et gestionnaire pour penser et traiter les problèmes territoriaux. La complémentarité entre les deux niveaux analytiques est donc indispensable en vue d'aboutir à des constatations permettant d'améliorer les politiques publiques de gestion des impacts humains du changement climatique tant territoriales qu'internationales.